

Axe n° 6 :
Ralentissement des écoulements

Action 6.4

Etudier au stade exécution trois ouvrages de ralentissement dynamique par retenues sèches sur le bassin du Préconil

Objectif

Ecrêter les débits de pointe en amont du bassin du Préconil lors d'épisodes pluvieux intenses.

Description de l'action

L'hydrologie du bassin versant du Préconil présente des temps de réponse très courts en cas d'épisodes pluvieux intenses, entraînant des débits de pointe très importants en aval. Cette caractéristique s'explique par un contexte géologique et topographique favorisant le ruissellement en tête de bassin (roches peu perméables, fortes pentes). Ce phénomène impacte les secteurs aval où se concentrent les enjeux principaux : secteur de Camp Ferrat et centre-ville de Sainte-Maxime. L'objectif est donc de stocker temporairement ces écoulements afin de réduire les débits de pointe des crues d'occurrence décennale à centennale.

Dans le cadre du schéma d'aménagement du Préconil, il a été étudié au stade Avant-Projet Sommaire (APS), la réalisation de retenues à sec sur 4 secteurs situés sur les communes de Sainte-Maxime et du Plan-de-la-Tour aux lieux dits: Corruero, Gambades, Cros d'Entassi et Vallon du Pey. Les simulations hydrauliques montrent une efficacité significative pour les crues d'occurrence comprises entre 10 ans et 100 ans. Seuls les travaux de la retenue de Corruero sont prévus dans le programme de travaux du présent PAPI (Cf. action 6.5).

Cette action prévoit la réalisation des études d'exécution (stade PRO) des 3 autres retenues : Gambades, Cros d'Entassi et Vallon du Pey. Ces études s'appuieront sur les études d'APS réalisées en 2017.

Une phase de concertation est également attendue en amont des études de définition, en particulier pour le projet de retenue dit des Gambades.

L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :
Réduire le risque inondation en restaurant au mieux un fonctionnement plus naturel des bassins versants

Orientation stratégique :
Ralentir les écoulements

Localisation

Commune du Plan de la tour et de Sainte Maxime

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :
G02 : Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du bon fonctionnement naturel des milieux aquatiques

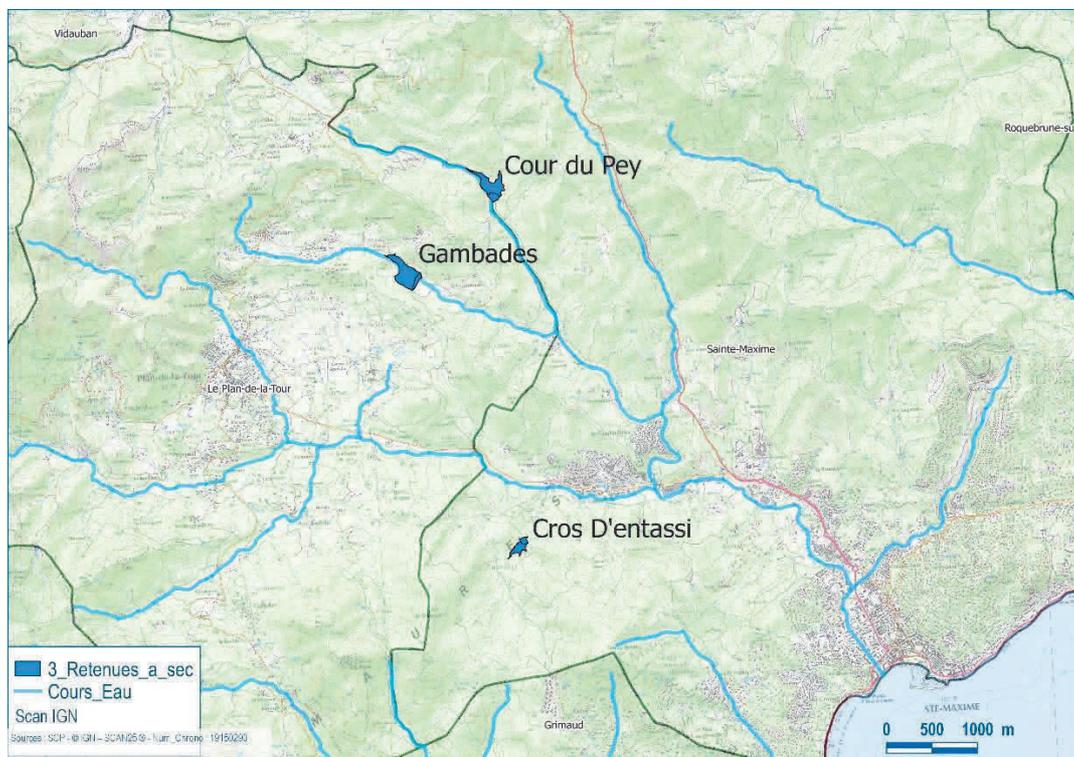
Thème prioritaire concerné :
Espaces stratégiques





Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements

Localisation des retenues à sec étudiées



Dans le détail, l'action comprend la réalisation :

- **Des études d'avant-projet détaillé**

La conception des ouvrages de ralentissement dynamique sera pensée dans le cadre de :

- L'optimisation du dimensionnement de l'ouvrage de ralentissement dynamique,
- La sécurité de la digue de l'ouvrage,
- L'intégration paysagère et environnementale des aménagements, avec prise en compte des éventuelles préconisations des administrations.

L'action consiste à :

- préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de leur mise en œuvre ;
- déterminer l'implantation, et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques ;
- établir un coût prévisionnel des travaux décomposés par corps d'état, sur la base d'un avant-métré ;



Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



- permettre au maître de l'ouvrage, au regard de cette évaluation, d'arrêter le coût prévisionnel de la réalisation de l'ouvrage et, par ailleurs, d'estimer les coûts de son exploitation ;
- déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage.

Il est attendu la réalisation d'un mémoire technique reprenant les caractéristiques et dimensions précises des aménagements ainsi que leurs implantations topographiques, les précisions relatives à la nature des travaux à réaliser, les matériaux et équipements nécessaires ainsi que les modes de mise en œuvre, les vérifications des conditions de stabilité et la résistance des ouvrages et enfin le calendrier prévisionnel détaillé des phases de travaux.

- **Les études d'exécution au stade projet**

Cette partie comprend les missions classiques d'une étude de phase PRO avec la définition et validation dans le détail (description et chiffrages) des travaux intégrant les aspects réglementaires et environnementaux.

- **Reconnaitances et études topographiques et géotechniques**

L'action comprend également la réalisation sur l'ensemble des aménagements des prestations topographiques complémentaires jugées nécessaires à la réalisation des phases APD et PRO, ainsi que les reconnaissances et études géotechniques de conception G2-AVP et G2-PRO. Ces études porteront en particulier sur :

- Les zones d'emprunt des matériaux pour la réalisation de la digue (cuvette naturelle ou autre site à définir),
- La reprise des berges,
- Les dispositions constructives liées aux ouvrages existants (ouvrages de soutènement, réseaux...).

Le montant de l'action s'élève à 200 000 € HT.

Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



Modalité de mise en œuvre _____

Le pilotage et la coordination seront assurés par le chargé de projets travaux de la CCGST (Cf. action 0.2).

Échéancier prévisionnel _____

Cette action est programmée en année 2 et 3.

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Etudier au stade exécution 3 retenues à sec	CCGST	200 000 €	50 %	0 %	Financement potentiel	0 %	50 %
TOTAL (€ HT)			100 000 €	0 €		0 €	100 000 €

Déroulement des opérations

Durée globale : 2 ans

Montant estimatif :
200 000 € HT

Portage de l'action
Maîtres d'ouvrage : CCGST

Partenaires techniques :
services techniques des communes,

Indicateurs de suivi/réussite _____

- Rapports d'étude des différentes phases du projet
- Dépenses engagées